



# Sauvegarder la démocratie

## Document d'information

*Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous engageons à préserver et à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance à tous les niveaux, dans toute l'Europe. Nous considérons que la démocratie est le seul moyen de garantir que chaque personne puisse vivre dans une société pacifique, prospère et libre. Nous respecterons les obligations qui nous incombent en vertu du droit international. Nous éviterons le recul de la démocratie sur notre continent et nous y résisterons, y compris dans les situations d'urgence, de crise et de conflits armés, et nous nous opposerons fermement aux tendances autoritaires en renforçant les engagements communs pris en qualité d'États membres du Conseil de l'Europe.*

***Déclaration de Reykjavik, préambule aux principes de Reykjavik pour la démocratie  
4<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe***

### Introduction

La démocratie, les droits humains et l'État de droit sont les trois valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe et de ses États membres. Cependant, à mesure que la dynamique géopolitique, politique, sociale et technologique évolue, l'intégrité des systèmes démocratiques est de plus en plus menacée. La montée des mouvements populistes, la propagation de la désinformation, l'ingérence extérieure et l'érosion de la confiance dans les institutions politiques sont autant de défis croissants pour la démocratie.

### **La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine : un signal d'alarme pour les démocraties**

Une démocratie n'agit pas comme un État agresseur. La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine rappelle de façon tragique ce que les fondateurs du Conseil de l'Europe savaient déjà : la meilleure garantie contre la guerre est de construire des démocraties fortes et résilientes, respectueuses des droits humains et fondées sur l'État de droit. Parallèlement, afin de garantir au mieux une paix juste et durable en Europe, il convient de continuer à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, de veiller à ce que la Fédération de Russie et son régime actuel répondent de leurs nombreux actes répréhensibles et de redoubler d'efforts pour améliorer la résilience sociétale et institutionnelle des démocraties européennes.

### **Menaces extérieures**

La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine est l'exemple le plus flagrant de menace extérieure. Les démocraties, toutefois, font aussi face à d'autres types de pressions extérieures, notamment des menaces hybrides, des cyberattaques contre les infrastructures critiques et l'administration publique, et l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, y compris les élections. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient prendre d'urgence des mesures pour prévenir et contrer ces menaces. Dans le même temps, les efforts visant à répondre à ces menaces ne devraient pas être détournés pour faire taire la dissidence, étouffer le pluralisme politique et réduire l'espace de la société civile.

### **Désinformation et fausses informations**

L'essor des technologies numériques pose des difficultés importantes pour la sauvegarde de la démocratie, en particulier en raison de la propagation de la désinformation et des fausses informations aux mains d'acteurs malveillants qui les utilisent pour manipuler l'opinion publique, influencer les élections, diffuser des informations fallacieuses qui engendrent la peur et un sentiment d'incertitude au

sein de la population, et susciter la méfiance à l'égard des institutions démocratiques. Ces actions accentuent la polarisation et aggravent le recul de la démocratie. À l'ère du numérique, il est essentiel de lutter contre les infox et de veiller à ce que le public ait accès à des informations fiables et fondées sur des faits. Les médias et les organisations non gouvernementales jouent un rôle majeur dans la promotion d'une démocratie dynamique en favorisant la transparence et la responsabilité. La désinformation et les fausses informations doivent être considérées comme des menaces indirectes et hybrides qui pèsent sur la sécurité, contre lesquelles il est nécessaire d'adopter une approche mobilisant l'ensemble de la société.

### **L'érosion des normes démocratiques**

L'un des problèmes les plus préoccupants auquel sont confrontées les démocraties aujourd'hui, y compris les démocraties établies, réside dans l'érosion progressive des normes et des garanties démocratiques. Le recul démocratique se manifeste, entre autres, par l'affaiblissement de l'indépendance judiciaire, la remise en cause de l'État de droit, la réduction de la liberté des médias et la restriction des libertés civiles. Les signes précurseurs sont le déni de légitimité aux opposantes et aux opposants politiques, l'abus de pouvoir par la majorité, la politisation des institutions de l'État, l'encouragement ou la tolérance de la violence, ainsi que l'opposition au pluralisme et à l'indépendance des médias. Ces dernières années, le paysage politique a considérablement changé ; les partis politiques traditionnels perdent du terrain face à de nouvelles forces et de nouveaux mouvements politiques, souvent porteurs d'un message populiste. En parallèle, le débat politique s'est de plus en plus déplacé vers les plateformes en ligne, qui amplifient souvent la polarisation de la société.

### **Protéger les garanties constitutionnelles : l'importance du respect mutuel et de la tolérance dans une démocratie saine**

La séparation des pouvoirs entre le parlement, le gouvernement et l'administration judiciaire est un élément indispensable à la sauvegarde de la démocratie. Les garanties constitutionnelles, la retenue et une culture du respect interinstitutionnel et de l'ouverture sont des éléments essentiels de la protection de la démocratie. La tolérance institutionnelle, à savoir faire preuve de retenue et éviter de discréditer ou de saper les autres institutions, est capitale pour une démocratie saine, tout comme le fait de s'abstenir de politiser les institutions et l'administration publique. Les normes constitutionnelles placent la défense de la démocratie au-dessus de la politique des partis. Cependant, les glissements en matière de respect des garanties constitutionnelles peuvent être plus ou moins visibles. Il est donc difficile de repérer le moment où l'équilibre est rompu et où la démocratie est réellement menacée. Les institutions et les partis politiques doivent respecter les garanties constitutionnelles, afin de protéger l'indépendance judiciaire, et éviter d'instrumentaliser les institutions à des fins politiques. Les partis politiques jouent un rôle important dans la défense des valeurs démocratiques, notamment par le choix de leurs candidat·es et les valeurs qu'ils représentent.

### **Le rôle des normes d'éthique parlementaire**

Au parlement, une conduite éthique et le respect des valeurs sont essentiels pour protéger la crédibilité des institutions démocratiques et la confiance de l'opinion publique dans la vie politique. Néanmoins, les parlements sont aussi devenus le théâtre de discours extrémistes ou haineux. Les Présidentes et Présidents de Parlement jouent un rôle majeur en promouvant un comportement et un langage respectueux et en permettant l'expression de points de vue divers. Les structures et les procédures parlementaires devraient être conçues de manière à garantir le maintien de la démocratie en encourageant la pluralité des voix dans les débats et le respect des institutions démocratiques et de la culture politique démocratique.

### **Les élections, la démocratie directe et le rôle de la participation civique**

Il est important de garantir l'intégrité des élections et de continuer de promouvoir la participation aux élections et aux référendums pour la crédibilité des résultats des urnes. Les missions d'observation électorale officielles, à la fois à court terme et à long terme, permettent d'assurer un suivi et de garantir des élections crédibles. Les Présidentes et les Présidents de Parlement jouent un rôle essentiel en promouvant des activités légitimes qui renforcent les processus démocratiques, notamment en soutenant le travail des missions d'observation électorale internationales officielles.

Dans une démocratie prospère, la participation civique ne se résume pas au simple fait de voter ; elle suppose un engagement actif dans la vie publique, qui renforce la responsabilité des élu·es et permet au gouvernement de répondre aux divers besoins de ses citoyen·nes. Les parlements jouent un rôle important en permettant la participation du public, et notamment des jeunes, afin de maintenir la confiance dans les institutions démocratiques. Cependant, des problèmes tels que l'apathie politique, en particulier chez les jeunes, entravent cette mobilisation. La démocratie participative, qui associe les citoyen·nes aux processus décisionnels, à travers par exemple les assemblées citoyennes, ou la démocratie directe, par exemple par le biais de référendums, peuvent aider à résoudre ce problème. Ces types de démocratie peuvent aussi permettre de promouvoir une meilleure culture du compromis civique dans la société. Dans l'ensemble, il est nécessaire d'intensifier les efforts pour donner aux jeunes la possibilité de participer activement à la construction de l'avenir de la démocratie.

## **Conclusion**

La sauvegarde de la démocratie et la protection de la sécurité et de la stabilité démocratiques en Europe ne sont pas l'affaire d'un seul pays ni d'une seule Organisation. Il s'agit d'une responsabilité collective qui nécessite que les parlements nationaux au sein du Conseil de l'Europe travaillent ensemble, partagent leurs connaissances et adoptent de bonnes pratiques. Alors que les pays européens font face à des attaques sans précédent contre leurs normes, leurs institutions et leurs valeurs démocratiques, notamment de la part d'acteurs étatiques hostiles, il est impératif de continuer de débattre et de collaborer sur des stratégies visant à faire en sorte que la démocratie non seulement résiste aux pressions mais se développe. Cette discussion sera particulièrement instructive dans le cadre des travaux en cours au sein du Conseil de l'Europe, dont l'objectif est de développer les Principes de Reykjavik pour la démocratie à la suite du Sommet tenu en 2023.

## **Questions à débattre :**

- Comment les parlements nationaux peuvent-ils renforcer le système d'équilibre des pouvoirs qui protège les institutions démocratiques et sert de contrepoids efficace au pouvoir exécutif ?
- Comment les parlements peuvent-ils encourager le discours civique et réduire la polarisation dans la société ?
- Comment les parlements peuvent-ils veiller au respect de l'État de droit et des droits humains, même en temps de crise, par exemple en cas de situation de crise nationale ou pendant une pandémie ?
- Comment parvenir à un équilibre entre la liberté d'expression et les dispositions relatives au discours de haine ou au langage inapproprié ?
- Comment utiliser la technologie et les plateformes numériques pour accroître la participation démocratique et protéger la liberté d'expression politique, sans faciliter la manipulation, l'exploitation ou la propagation de la désinformation ?
- Comment le système éducatif peut-il être utilisé pour encourager la pensée critique et l'éducation aux médias, afin que les citoyen·nes puissent s'y retrouver dans les méandres de l'ère du numérique ?
- Quels mécanismes peuvent être mis en place pour garantir que la rhétorique populiste n'engendre pas des politiques autoritaires ou ne menace pas les valeurs démocratiques, notamment le pluralisme, l'inclusivité et les droits des minorités ?
- Comment les États peuvent-ils encore renforcer la sécurité des systèmes électoraux contre les cybermenaces et l'ingérence étrangère ?
- Comment les parlements nationaux peuvent-ils collaborer au mieux à l'échelle internationale pour protéger les institutions démocratiques des menaces extérieures ?
- Comment les parlements nationaux peuvent-ils mobiliser une plus grande participation civique, en particulier parmi les jeunes générations, pour lutter contre l'apathie politique ?
- Comment les parlements peuvent-ils lutter contre le désenchantement croissant de l'opinion publique à l'égard des institutions démocratiques afin de garantir que la démocratie reste inclusive et réactive ?

## **Annexe : principaux documents de référence**

### **Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

[Résolution 2538 \(2024\)](#) « Promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé ».

[Résolution 2537\(2024\)](#) « Rapports entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie ».

[Résolution 2552 \(2024\)](#) « Renforcer la démocratie par des processus participatifs et délibératifs ».

[Résolution 2553 \(2024\)](#) « Renforcer la perspective jeunesse dans les travaux de l'Assemblée parlementaire ».

[Résolution 2506 \(2023\)](#) « Les conséquences politiques de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine ».

[Résolution 2513 \(2023\)](#) « Le logiciel espion Pegasus et autres types de logiciels similaires et la surveillance secrète opérée par l'État ».

[Résolution 2515 \(2023\)](#) « Le rôle du Conseil de l'Europe dans la prévention des conflits, le rétablissement de la crédibilité des institutions internationales et la promotion de la paix dans le monde ».

[Résolution 2444 \(2022\)](#) « La sécurité en Europe face à de nouveaux défis : quel rôle pour le Conseil de l'Europe ? »

[Résolution 2437 \(2022\)](#) « Sauvegarder et promouvoir la démocratie véritable en Europe ».

### **Conseil de l'Europe**

4<sup>e</sup> Sommet du Conseil de l'Europe, [Unis autour de nos valeurs – Déclaration de Reykjavik, 2023](#).

**Construire un nouveau pacte démocratique - [Note conceptuelle](#)**